



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 23 du mois de février à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 14 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Isabelle VIRONDEAU, Stéphanie CISCARD, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Isabelle SEGUY, Isabelle SEGUY, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES Alexandre TRONCHE (pouvoir ML LEGER), Emmanuelle DUPUY (1 pouvoir N. TARDIF) Hervé BONAUD

Secrétaire de séance : Pierre MACHE

Date de convocation : 12 février 2022

DELIBERATION N° 2022.10 remplacement des menuiseries au groupe scolaire : choix de l'entreprise délégation au maire

Monsieur le maire indique que les travaux de remplacement des menuiseries au groupe scolaire programmés dans le cadre du plan de relance ont fait l'objet d'une consultation sur la plateforme www.achatpublic.com.

Deux offres ont été remises et analysées par le cabinet ADDA.

Une négociation a été engagée avec l'entreprise Lafond pour une mise au point de marché et une nouvelle proposition sera remise par l'entreprise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne délégation au Maire pour effectuer le choix de l'entreprise.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christophe CARON




Suffrages exprimés :

| | |
|-------------|------|
| Pour | : 14 |
| Abstentions | : 0 |
| Contre | : 0 |